



Concours CAE session 2013

Composition : **Droit**

Durée : **3 Heures**

I / QUESTIONS THEORIQUES



I.1) L'achat d'un immeuble est-il un acte de commerce lorsqu'il est accompli par :

- a. un commerçant ?
- b. un non-commerçant ?

I.2) Qu'est-ce qu'une obligation ? Qu'est-ce qu'un contrat ?

I.3) Quel est le fondement juridique de la responsabilité civile du fait personnel ?

I.4) Qu'est-ce qu'un droit de créance ?

I.5) Pourquoi dit-on que le droit de propriété est un droit subjectif ?

II / Q C M (Questions à Choix Multiples)

Choisissez la ou les réponses qui conviennent le mieux.

II.1) Le commerçant :

- a. doit s'inscrire obligatoirement au Registre de Commerce ;
- b. accomplit des actes de commerce à titre isolé ;
- c. réalise des actes civils par accessoire.

II.2) La loi est obligatoire :

- d. après son vote ;
- e. après sa promulgation ;
- f. après sa publication au Journal Officiel.

III / CAS PRATIQUES

III.1) Des individus qui participent à une exposition-vente au Palais des Sports de Treichville, en vendant leurs produits aux visiteurs ont-ils la qualité de commerçant ?

III.2) Le "Vieux ZAMBLE", un des visiteurs, déçu par la qualité médiocre des produits exposés au Palais, a décidé le 31 Août 1999, de regagner son village où l'attendent ses trois (03) épouses et sept (07) de ses nombreux enfants.

Mais, depuis cette date et malgré les recherches effectuées aussi bien par la gendarmerie que par les dozos, on n'a plus eu de nouvelles du "Vieux ZAMBLE".

Dans quelle situation juridique se trouve le "Vieux ZAMBLE" ?

NB : Justifiez toutes vos réponses.